

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 18 novembre 2022  
N° de dossier : 115858.00011/22968

**Marie-Pierre Boudreau**  
Direct +1 514 397 5120  
mboudreau@fasken.com

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 41<sup>e</sup> étage, bureau 4125  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Dossier : R-4008-2017**  
**Examen des Modifications aux Conditions de service et Tarif d'Énergir au**  
**1<sup>er</sup> janvier 2023**

Chère Consœur,

L'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) a pris connaissance de la correspondance du Demandeur datée du 17 novembre et, la considérant, l'AQPER souhaite informer la Régie de l'Énergie qu'elle n'entend pas participer à l'audience prévue le 23 novembre 2022 relativement à l'examen des modifications aux Conditions de service et Tarifs (CST).

L'AQPER souhaite cependant réitérer son intérêt à participer à toute audience que la Régie convoquerait sur la notion de biogaz et son encadrement en vertu de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et ses règlements. Nous vous prions de nous tenir informés de tout développement à cet égard.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Marie-Pierre Boudreau

MBP/dd

